

Département du Gard  
Arrondissement de Nîmes  
Ville de Bagnols-sur-Cèze

**Délibération du Conseil municipal n° 2023-11-192**  
**Séance du 29 novembre 2023**

**Objet : Equipement scénique de la Pyramide – Demande de subvention au titre de la  
Dotations Politiques de la Ville 2024**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
27	5	1

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 novembre 2023.

**Conseillers municipaux présents :** Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Mourad ABADLI, Nicole SAGE, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Olivier WIRY, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Thierry VINCENT, Jérôme JACKEL

**Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :** Christian BAUME procuration à P. BERTHOMIEU, Sandrine ANGLEZAN procuration à M. FOND-THURIAL, Sylvain HILLE procuration à M. CEGIELSKI, Marilyne FOURNIER procuration à C. MUCCIO, Alain POMMIER procuration à J-L MORELLI

**Conseillers municipaux absents :** Pascale BORDES

**Secrétaire de séance :** Monique GRAZIANO-BAYLE



5702 2770 4 0

**Objet : Equipement scénique de la Pyramide – Demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret du 30 décembre 2014 qui définit la géographie prioritaire et identifie le quartier prioritaire des Escanoux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet pour la commune de Bagnols-sur-Cèze,

Vu le Contrat de Ville du Gard rhodanien signé pour la période 2015-2024 et sa reconduction « engagement quartiers 2030 » pour la période 2024-2026,

Considérant le règlement de la Dotation Politique de la Ville,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie ainsi qu'à la des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 15 novembre 2023,

**Plan de financement prévisionnel du projet :**

	Coût HT	Coût TTC	Financiers	Montant HT	% HT	Montant TTC	% TTC
DIAGNOSTIC ACOUSTIQUE	30 000 €	36 000 €	Etat - DPV 2024	274 872 €	60%	274 872 €	50%
ACHAT MATERIEL	428 120 €	513 744 €	Ville de Bagnols-sur-Cèze	183 248 €	40%	274 872 €	50%
Total	458 120 €	549 744 €	Total	458 120 €		549 744 €	

**Le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- de valider le plan de financement ci-contre,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 274 872 € au titre de la Dotation Politique de la Ville 2024,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à mener tous les démarches nécessaires à cette demande de subvention.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 29 novembre 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le **04 DEC. 2023**

et publié le **04 DEC. 2023**

